

Du 21 janvier 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Demande de médailles Jeunesse et Sports

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant. Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de Jeunesse et Sport (bronze, argent, or).

Pour cela, vous devez adresser votre demande par mail au District de Savoie

Avant le 9 Février 2026 délai de rigueur

(Dossier en annexe au PV)

Votre demande doit être remplie en totalité, avec un résumé complet des services accomplis dans le sport et dans d'autres associations pour la jeunesse, afin qu'elle soit étudiée par la commission.

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont au moins 5 après la médaille d'argent.

SOMMAIRE

Commission des Médailles.....	pages 2	Commission Féminines	page 30
Secrétariat	page 3	Commission Critérium Féminin séniors	page 31
Trésorerie.....	page 4	Commission Fair Play	page 32
Commission Délégations	page 5	Commission Technique	pages 33 à 35
Commission FMI	page 6	Commission des Règlements	pages 36 à 37
Commission Sportive	pages 7 à 9	Commission des Arbitres	pages 38 à 40
Commission des Jeunes	pages 10 à 17	Commission de Discipline	pages 41 à 42
Commission Futsal	pages 18 à 26	Annexes :	page 43
Commission des Coupes	pages 27 à 29		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION DES MÉDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Réunion du lundi 19 janvier 2026

Info Clubs

Les clubs qui fêtent cette année leur 50^{ème}, 75^{ème} ou 100^{ème} anniversaire sont priés de contacter le district par mail avant le 7 février 2026, afin d'obtenir de la Fédération la plaquette correspondante (Bronze, Argent, Or).

Attention le calcul se fait en années révolues : Affiliation au 01 janvier 1976, 1951, 1926.

Note à l'AS MONTAGNY : demande reçue

Demande de médailles Jeunesse et Sports



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant. Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de Jeunesse et Sport (bronze, argent, or).

Pour cela, vous devez adresser votre demande par mail au District de Savoie,

avant le 9 février 2026 délai de rigueur. (Dossier en annexe au PV)

Votre demande doit être remplie en totalité, avec un résumé complet des services accomplis dans le sport et dans d'autres associations pour la jeunesse, afin qu'elle soit étudiée par la commission.

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont au moins 5 après la médaille d'argent.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 19 janvier 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 12 janvier 2026 au 19 janvier 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

A.S. MONTAGNY - FC SUD LAC - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - FC DE HAUTE TARENTAISE - F.C. DES BAUGES

Commission des Règlements :

A. FUTSAL.ROCHETTE OLYMPIQUE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE

Commission d'Appel Réglementaire :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - F.C. DU NIVOLET

Commission d'Appel Disciplinaire :

APCR CHAMBERY - U.S. LA RAVOIRE (2)

Commission Sportive:

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - MARTHOD SP. (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - ENT. VAL D'HYERES - F.C. LA ROCHETTE - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - F.C. DU NIVOLET - U.S. LA RAVOIRE (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - U.S. MODANE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - ENT. S. DE TARENTAISE - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (3) - CHALLES S.F. - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - AIX F.C. - COGNIN SP. - Faïçal REMILI - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY (2) - AS D'UGINE

Commission De Discipline :

Courrier :

COGNIN SP. - APCR CHAMBERY - F.C. DU NIVOLET

Commission Des Arbitres:

MBACKE Moustapha - Bernard CAMUS - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - Abdelhamid BELLIR - Bilel CHAFAI - Hamza BENKEMOUCHE - Guillaume MARTIN - Bastien SAGNIER - Hamza SBARTAI - CROZIO Cédric - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - Louis JUNG - Séverine MICHON PIERRON - AS D'UGINE - EDDOUM Fatima - POINTET Hugo

Commission des Terrains :

FC DE HAUTE TARENTAISE

Commission des Délégations :

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

Commission des Coupes :

U.S. CHARTREUSE GUIERS -

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - US DOMESSIN

Commission des Médailles :

F.C. DES BAUGES -



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



TRÉSORERIE

Mercredi 21 janvier 2026

Virement :

➤ US LA RAVOIRE 1 200,00 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIUREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 19 janvier 2026

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 19 janvier 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI passage Version WEBAPP : 5.0.11

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP

Certaines tablettes sont encore en version 4.10

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

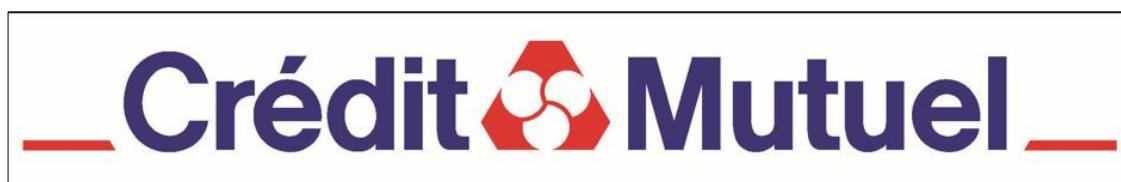
Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 19 janvier 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

Les clubs qui désirent engager une équipe en D5 POULE B printemps doivent le faire par mail et FOOTCLUBS obligatoirement avant le 01 février 2026. Pour toute information sur le déroulement prendre contact avec un membre de la Commission.

Décision du Comité Directeur : D5 passe au 5ème Forfait pour avoir le forfait Général, (Amende 50€ pour D5 forfait journée)

COURRIERS CLUBS

U.S MODANE : lu et noté, impossibilité de créer une équipe pour D5 championnat printemps 2026.

MARTHOD SP 1 : lu et noté, réengagement championnat printemps D5

NOTES AUX CLUBS

Suite à décision de la LAuRAFoot, l'homologation des rencontres D3A suivantes est en suspens :

Match N°53974442 US DOMESSIN 1/FC ST BALDOPH 1, reporté le 01 mars 2026

Match N°53974401 CA YENNE 1/US DOMESSIN 1,

Match N°53974395 FC CHAMBOTTE 3/ US DOMESSIN 1,

Les équipes de D5 doivent se réengager pour le championnat printemps, sur FOOTCLUBS impérativement avant le 1^{er} février 2026 et envoyer leurs désidératas sur FOOTCLUBS, les équipes ne désirant pas repartir pour le championnat D5 printemps sont priées d'envoyer un mail au District avant le 1^{er} février 2026 afin d'établir les calendriers printemps, début du championnat le 08 mars 2026.

Clubs réengagés sur FOOTCLUBS équipes D5 phase printemps

15 équipes

CHAMBERY SPORT 73 2.

FC ST MICHEL 2.

F.C LAISSAUD 3.

CHALLES SF 2.

ENT.S DRUMETTAZ MOUXY 4.

A.S HTE COMBE SAVOIE2.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



U.S GRIGNON 2.
MARTHOD SP 1.
A.S La BRIDOIRE 2.
ENT.F CHAUTAGNE 2.
U.S DOMESSIN 2.
A.S NOVALAISIENNE 2.
CŒUR DE SAVOIE 2.
MONTMELIAN A.F 3.
A.S UGINE 2.

En attente de réengagement sur FOOTCLUBS avant le 1^{er} février 2026

3 équipes.
ST PIERRE SPORT 2.
A.S MONT JOVET BOZEL 2.
COGNIN SP 3.

Compositions des poules D5 :

Poule A (dite poule haute, éligible à la montée en D4, soit 6 équipes)

A.S LA BRIDOIRE 2.
CHAMBERY SPORT 73 2.
ENT.F CHAUTAGNE 2.
MONTMELIAN AF 3.
A.S MONT JOVET BOZEL 2.
MARTHOD SP 1

Ce championnat qui débutera le 08 mars 2026, se déroulera en rencontres Aller/Retour

Les autres équipes seront réparties en une ou deux autres poules en fonction des engagements (date butoir 01 février 2026)

Les calendriers seront ensuite confectionnés.

MATCHS COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATION

Commission Discipline :

*Match n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 1

Appel Règlementaire :

* Match n° 53976933 D4B du 23 novembre 2025 A.S GRAND MONT LA BATHIE 2 / A.S MONTAGNY 1.

*Match n° 53976784 D3B du 21 décembre 2025 MONTMELIAN AF2/ AS MONT JOVET BOZEL 1.

* Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET1/ US CHARTREUSE 1

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Attention, article 26-10-2 à respecter pour les matchs aller

En cas d'impossibilité de recevoir, ces rencontres devront être inversées.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



Match reprogrammés 2026 :

D3A. <u>Aller</u> du 21/12/2025 N° 53974438 F.C SUD LAC1 contre F.C St BALDOPH 1	le 15/02/2026
D3A. <u>Aller</u> N°53974396 U.S DOMESSIN 1 contre ST BALDOPH 1	le 01/03/2026
D3B. <u>Aller</u> N° 53998393 A.S HTE COMBE SAVOIE 1 contre A.S MONT JOVET BOZEL 1	le 22/02/2026
<u>D3B.</u> <u>Aller</u> du 30/11/2025 N° 53976806 A.S MONT JOVET BOZEL1 contre F C ST MICHEL SP 1	le 01/03/2026
D3A. <u>Aller</u> N°53974482 F.C SUD LAC 1 contre A.S LA BRIDOIRE 1	le 22/02/2026
D4A. <u>Aller</u> du 23/11/2025 N° 53975679 F.C SUD LAC 2 CONTRE ENT VAL D'HYERES 2	le 22/02/2026
<u>D3A.</u> <u>Retour</u> du 07/12/2025 N°53974486 F.C SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1	le 01/03/2026
<u>D4A.</u> <u>Retour</u> du 07/12/2025 N° 53975466 F.C SUD LAC 2 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 2	le 01/03/2026

La commission sportive tient à informer les clubs qui ont des matchs reportés qu'ils peuvent en prendre connaissance sur le site du District (onglet, compétition) à partir du 05 janvier 2026. Bien entendu les matchs aller reportés en cas d'arrêté municipal ou terrain impraticable doivent être inversés ou joué sur un terrain de repli proposé par le club recevant.

Article 26-10-2 règlement du District Savoie,

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1point).

La commission veillera à faire jouer tous les matchs « Aller » avant le 1er match de la phase « retour ». Les dates « MR » sont considérées comme des journées de championnat du calendrier.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

HOMOLOGATION

Match n°53975682 : FC PONT 1 - CA YENNOIS 2 senior D4 / Unique / Poule A du : 29/11/2025.

la commission des règlements :

- transmet à la Commission compétente pour homologation
- confirme le résultat du match,

FC PONT 1 :	5 buts,	3 pts
CA YENNOIS 2 :	0 but,	0 pt



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcréation@jpcréation.fr



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 19 janvier 2026

CHAMPIONNAT

Reprise du championnat le 07 mars 2026

Reste à homologuer le match FC ST-BALDOPH / US LA RAVOIRE mis en commission d'appel





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 19 janvier 2026

Le calendrier paraîtra début février.

Veuillez trouver ci-dessous les Poules U17 phase de printemps :

D1 U17		
1	CHAMBERY SAVOIE FOOT	1er N1A
2	GJ LA SAVOYARDE	2ème N1A
3	GAPS	3ème N1A
4	US CHARTREUSE GUIERS	4ème N1A
5	ES DRUMETTAZ-MOUXY	5ème N1A
6	FC NIVOLET	1er N1B
7	FC HAUTE TARENTAISE	2ème N1B
8	AIX FC	3ème N1B
9	FC MERCURY	4ème N1B
10	US LA RAVOIRE	5ème N1B

D2 U17		
1	US LA MOTTE SERVOLEX	6ème N1A
2	ST PIERRE SPORT	7ème N1A
3	US LA RAVOIRE 2	8ème N1A
4	FC CHAMBOTTE	9ème N1A
5	UO ALBERTVILLE	6ème N1B
6	CA MAURIENNE	7ème N1B
7	ENTENTE VAL D'HYERES	8ème N1B
8	ENT. BASSE MAURIENNE	9ème N1B
9	FC HAUTE TARENTAISE 2	1er N2
10	EF CHAUTAGNE	2ème N2

D3 U17		
1	AS BARBERAZ	10ème N1A
2	CHAMBERY SPORT 73	10ème N1B
3	GJ LA SAVOYARDE 2	3ème N2
4	US CHARTREUSE GUIERS 2	4ème N2
5	GJ US CHAMBERY COGNIN	5ème N2
6	JS CHAMBERY	6ème N2
7	FC ST BALDOPH	7ème N2
8	FC MERCURY 2	8ème N2
9	ET.S BOURGET DU LAC	9ème N2
10	EXEMPT.	/



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 19 janvier 2026

COURRIERS DES CLUBS

FC DE HAUTE TARENTAISE :

Noté vos alternances entre U/15 A & B.

GAPS & F.C. DU NIVOLET :

Engagement d'une équipe supplémentaire.

U.S. CHARTREUSE GUIERS & ENT. HAUTE COMBE LA BATHIE :

La commission vous a répondu par téléphone.

NOTE AUX CLUBS

Pour que le calendrier puisse **paraître début FEVRIER**. La commission vous demande le réengagement de vos équipes et d'éventuelles équipes supplémentaires. D.1 – D.2 sont réalisées la D.3. Est en attente de futurs engagements qui permettra dans la mesure du possible de faire une ou deux poules géographiques. Merci pour votre compréhension. N'oubliez pas vos désidératas.

U13 Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 19 janvier 2026

INFO CLUBS

- RAPPEL IMPORTANT** Vous avez jusqu'au dimanche 15 février pour inscrire vos équipes U13 pour la phase de printemps.

Les trois clubs qui représenteront le District de SAVOIE sont :

- Le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1
- Le F.C. NIVOLET 1
- L'U.S. CHARTREUSE GUIERS

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précédent le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes rapidement.





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35€)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



U9

Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 19 janvier 2026

EXPERIMENTATION U9 – PHASE DE PRINTEMPS 2026

Dans le cadre d'une expérimentation annoncée lors de la réunion des éducateurs du Football Animation, en septembre dernier, une réflexion a été menée pour permettre une évolution de la pratique des U9, destinée aux meilleures équipes du département :

3 objectifs identifiés :

- Freiner les initiatives de quelques clubs qui engageaient des équipes composées majoritairement de joueurs U9 dans la catégorie U11, en dépit des règlements de la FFF (surclassement autorisé limité à 3 joueurs par équipe)
- Proposer une pratique attractive pour les meilleures équipes (éviter les scores fleuves, préparer le passage à 8, répondre à la demande des clubs)
- Tendre vers une progression individuelle et collective des joueurs

3 critères ont été retenus pour constituer la poule D1 :

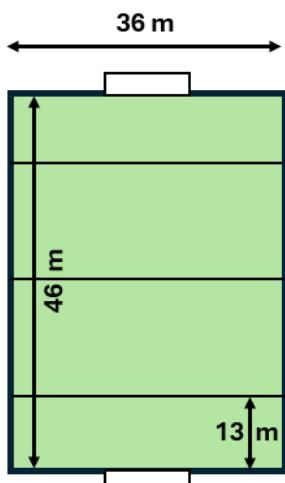
- Avoir engagé à minima 2 équipes D1 (niveau débrouillé) sur la phase d'automne 2025
- Posséder au moins 16 joueurs sur la génération 2017
- Engager à minima une équipe sur le niveau D2 au printemps 2026

Merci de noter qu'il s'agit d'une expérimentation et qu'un bilan sera réalisé à l'issue de la phase. En fonction des retours, le projet pourra être renouvelé la saison prochaine (2026/27).

14 clubs ont été identifiés en lien avec les critères d'engagement :

AIX LES BAINS FC, CS BELLEY, ES DRUMETTAZ-MOUXY, FC CHAMBOTTE, US CHARTREUSE GUIERS, JS CHAMBERY, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, ENTENTE VAL D'HYERES, GJ LA SAVOYARDE, FC NIVOLET, US MOTTERAINE, ES TARENTAISE, FC MERCURY BELLE ETOILE, US GRIGNON

Le format de la pratique :



- Pratique à 6 vs 6 (1GB + 5 joueurs)
- Préconisations : 2 remplaçants
- **Joueurs U9G, nés en 2017 (uniquement)**
- **Interdiction de faire jouer des joueurs U8G, nés en 2018**
- Joueuses U9F (nées en 2017) autorisées
- Joueuses U10F en sous-classement (nées en 2016) autorisées
- Ballons T3
- Cages à 8 (6m x 2,10m)
- Sens du jeu Foot à 8
- Dimensions du terrain : 36m x 46m
- Surface à 13m sur toute la largeur du terrain
- Temps de jeu :
4 x 12' ou 3 x 16' en fonction du nombre d'équipes sur le plateau
- Plateaux D1 composés de 5 à 6 équipes



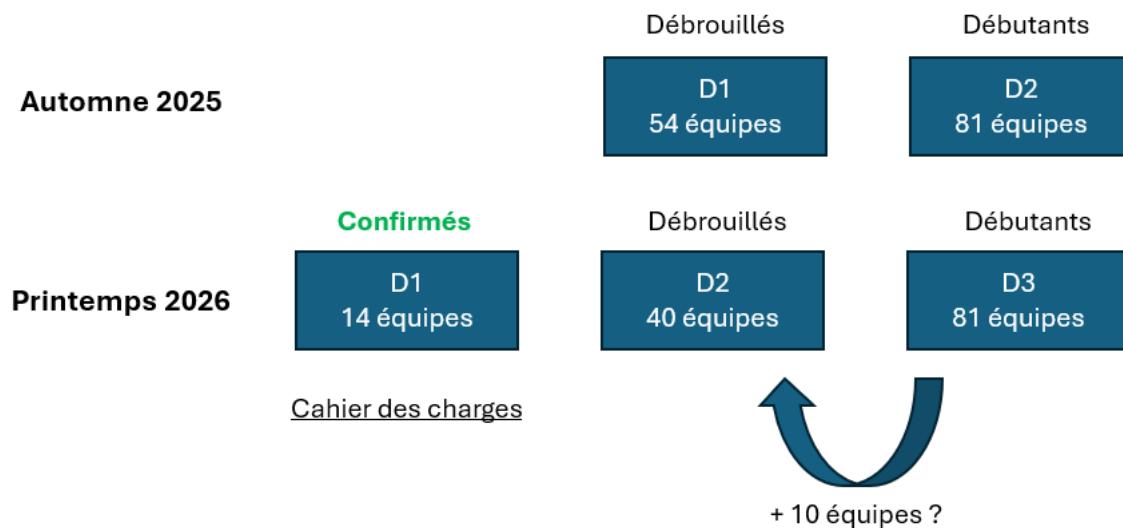
Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



Nota Bene : Les clubs « accueil » devront s'organiser pour bénéficier de 2 cages à 8.

Projection des engagements sur le printemps 2026 :



Ouverture des engagements à partir du mercredi 21 janvier 2026 :

- **Niveau D1** : en lien avec les critères préalablement définis (listing ci-dessus)
Les équipes seront engagées directement par la Commission U9.
- **Niveau D2** : débrouillés (engagement via le FAL)
- **Niveau D3** : débutants (engagement via le FAL)

Fin des engagements sur les niveaux D2 et D3 : Lundi 09 février 2025



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 19 janvier 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Les inscriptions pour la phase de printemps seront lancées fin janvier.

Rappel : au printemps 2026, les U6 et les U7 jouent à 4 vs 4.

Calendrier 2026 :

- **U6/U7 : samedi 07 mars** (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 14 mars
- U7 : samedi 21 mars
- U6/U7 : samedi 28 mars
- **U6/U7 : samedi 04 avril** (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 25 avril
- U7 : samedi 02 mai (Festifoot U7)
- U6 : samedi 09 mai (Festifoot U6)
- **U6/U7 : samedi 16 mai** (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 30 mai

JOURNÉE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 19 janvier 2026

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

- U 13 M :** 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3
Finale le dimanche 22 février 26
Dispo gymnase de BARBY samedi 24 janvier 8h30/12h00. Organisateur FC NIVOLET
- U 15 M :** 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3
Finale le dimanche 22 février 26
- U 17 M :** 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M :

- 1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
3^{ème} tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins :

- 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3
Finale le dimanche 1 mars 26



Foot SAVOIE



PV N° 752 du 21 janvier 2026

U 15 Féminins :

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26
2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26
3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
4^{ème} tour : Dim 15 février 26
Finale le dimanche 1 mars 26

U 18 Féminins :

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26
2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26
3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
4^{ème} tour : Dim 15 février 26
Finale le dimanche 1^{er} mars 26

Seniors Féminines :

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_Février 26 2 poules de 3
Finale le dimanche 1^{er} mars 26

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin : U 13 10 joueurs
U 15 10 joueurs
U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Féminines : U 13F 10 joueuses
U 15F 10 joueuses
U 18F 10 joueuses
Seniors F 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1* 20	1*20	1*20	1*20	1*20	1*20
4	1*13	1*15	1*13	1*15	1*15	1*15
5	1*10	1*12	1*10	1*12	1*12	1*12
FINALE	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20

Pour les rencontres sèches :



Foot SAVOIE



PV N° 752 du 21 janvier 2026

Seniors masculins : 2 * 25+ Prolongations 2*5 + 3 tirs aux buts*

U 20 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

U 17 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

- * Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4- Inscriptions :

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 23 novembre 2025.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Chasubles pour les remplaçants.

Licences sur Foot compagnon ou listing avec photos si pas de FMI.

Protège- tibias.

Chaussures adaptées au futsal.

Shorts/chaussettes identiques.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

6-Décompte des points et commission de discipline éphémère sur les plateaux :

1 temps mort d'une minute à dispo par équipe par rencontre lorsque celle-ci est en possession du ballon

En cas d'égalité à la fin de la rencontre, 3 tirs au but par des joueurs présents sur le terrain à la fin de la rencontre puis mort subite si besoin

3 pts : rencontre gagnée sur terrain

2 pts : rencontre gagnée aux tirs au but

1 pt : rencontre perdue aux tirs au but

0 pt rencontre perdue sur le terrain.

Une commission éphémère de discipline est créée sur chaque plateau composée des arbitres, superviseurs arbitres et membre du District si désigné. Elle a autorité pour régler les problèmes de discipline liés au comportement de joueur ou éducateur, elle a également le pouvoir de donner une sanction suite à l'attribution d'un carton rouge pour un joueur ou éducateur (suspendu auto pour la rencontre suivante).

Par exemple, suite à un carton rouge, la commission peut exclure pour une ou plusieurs rencontres supplémentaires le joueur ou éducateur fautif.

La commission de discipline du district pourra éventuellement durcir la sanction.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



U 13 M :

Equipes qualifiées pour le second tour :

24 OU 25 JANVIER 2026, 2 QUALIFIES PAR PLATEAUX

Poule A : US CHARTREUSE GUIERS et US LA MOTTE SERVOLEX

Poule B : ES TARENTAISE et AS UGINE

Poule C: FC MERCURY; AS BARBERAZ

Poule D : CHAMBERY SPORT 73, FC AIX

Poule E : CHAMBERY SAVOIE FOOT, FC CHAMBOTTE

Poule F : FC NIVOLET et ES CHAUTAGNE/CULOZ

SECOND TOUR

POULE A	POULE B	POULE C
Gymnase Herbert WINTER à ALBERTVILLE Dimanche 25 janvier 26 RDV 14H00 Début 14H45 Club support : FC MERCURY	Gymnase de BARBY, samedi 24 janvier 26. RDV 8H30 début 9H30 Club support : FC NIVOLET	Gymnase des Echelles, Samedi 24 janvier 26. RDV 14H45 Début 15H30. Club support: US CHARTREUSE G
ES TARENTAISE	CHAMBERY SPORT 73	CHAMBERY SAVOIE FOOT
FC MERCURY	FC NIVOLET	US CHARTREUSE GUIERS
ES CHAUTAGNE/CULOZ	AS BARBERAZ	FC AIX
US LA MOTTE SERVOLEX	AS UGINE	FC CHAMBOTTE

Les feuilles de matchs sont envoyées ce jour sur la messagerie du club support. Merci de les imprimer pour le plateau.

U 15 M :

Equipes qualifiées pour le second tour :

31 JAN OU 01 FEV 2026, 2 QUALIFIES PAR PLATEAUX

Poule A : AF LA ROCHELLE ; FC NIVOLET

Poule B : AS BARBERAZ ; FC LA ROCHELLE

Poule C : FC CHAMBOTTE ; US CHARTREUSE GUIERS

Poule D : US LA RAVOIRE ; GJ LA SAVOYARDE

Poule E : FC MERCURY ; ES TARENTAISE

Poule F : GAPS ; US LA MOTTE SERVOLEX

SECOND TOUR : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

POULES DE 4 AVEC 2 QUALIFIES

Merci aux clubs de proposer des lieux pour le déroulement des plateaux

POULE A	POULE B	POULE C
EN RECHERCHE DE GYMNASSE	EN RECHERCHE DE GYMNASSE	EN RECHERCHE DE GYMNASSE
A FUTSAL ROCHELLE O	AS BARBERAZ	GAPS
FC MERCURY	US LA RAVOIRE	FC CHAMBOTTE
US LA MOTTE SERVOLEX	FC NIVOLET	FC LA ROCHELLE
GJ LA SAVOYARDE	ES TARENTAISE	US CHARTREUSE



Foot SAVOIE



PV N° 752 du 21 janvier 2026

U 17 M :

QUALIFIES POUR LE SECOND TOUR U 17 :

EF CHAUTAGNE/CULOZ
US CHARTREUSE GUIERS
GJ LA SAVOYARDE
US LA RAVOIRE
FC NIVOLET
U O ALBERTVILLE
FC MERCURY
FC ST BALDOPH
FC CHAMBOTTE

TIRAGE AU SORT 2^{ème} TOUR U17 :

2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant

GJ LA SAVOYARDE EXEMPT (RESERVE D APRES MATCH RECEVABLE ET ACCEPTEE (voir PV Commission des règlements)

US CHARTREUSE GUIERS contre FC CHAMBOTTE
SAMEDI 24 JANVIER 26 AU GYMNASSE DES ECHELLES RDV 12H30 DEBUT 13H30

US LA RAVOIRE contre EF CHAUTAGNE/CULOZ
SAMEDI 24 JANVIER 26 GYMNASSE DU GRANIER A LA RAVOIRE RDV 14H00 DEBUT 15H00

FC NIVOLET contre FC MERCURY
SAMEDI 24 JANVIER 26 A 11H00 GYMNASSE DE BARBY RDV 10H15

U O ALBERTVILLE contre FC ST BALDOPH
DIMANCHE 25 JANVIER 26 RDV 14H00 DEBUT 14H45 GYMNASSE CENTRE VILLE JEAN MOULIN A ALBERTVILLE

Le club exempt GJ LA SAVOYARDE sera obligatoirement dans le tour de cadrage avec 1 des 4 vainqueurs

SENIORS M :

QUALIFIES POUR LE SECOND TOUR SENIORS MASCULIN :

2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

ST PIERRE SPORT

FUTSAL LAC ANNECY 2
A FUTSAL ROCETTE 0 2
AS FUTSAL MOUTIERS
US CHARTEUSE GUIERS
HAUT FOOT CLUB CHAMBERY
CBF 74 2
AS THONON
FC NIVOLET
FC CHAMBOTTE
TIRAGE AU SORT 2^{ème} TOUR :



Foot SAVOIE



PV N° 752 du 21 janvier 2026

A FUTSAL ROCHELLE O 2 contre ST PIERRE SPORT

VENDREDI 23 JANVIER 2026 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHELLE 21H00

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre FC CHAMBOTTE

VENDREDI 23 JANVIER 26 GYMNASSE DES SOEURS BLANCHES A ANNECY 21H30

HAUT FOOT CLUB CHAMBERY contre A FUTSAL MOUTIERS

DIMANCHE 25 JANVIER 26 A 17H00 GYMNASSE BOUTRON A CHAMBERY

US CHARTREUSE GUIERS contre FC NIVOLET

MERCREDI 21 JANVIER 2026 GYMNASSE DES ECHELLES 21H00

AS THONON contre CBF 74 2

DIMANCHE 25 JANVIER 26 GYMNASSE DU GENEVRAY A THONON 20H00

5 VAINQUEURS, PROCHAIN TOUR CADRAGE POUR 2 EQUIPES

U 13 F :

CLASSEMENT APRES LE 1^{er} TOUR

GAPS	2 MATCHS	6 PTS
FC LA ROCHELLE	2 MATCHS	1 PT
US LA MOTTE SERVOLEX	2 MATCHS	6 PTS
US CHARTREUSE GUIERS	3 MATCH	3 PTS
CHAMBERY SAVOIE FOOT 1	3 MATCHS	9 PTS
ST PIERRE SPORT	2 MATCHS	2 PTS
FC CHAMBOTTE	3 MATCHS	0 PTS
CHAMBERY SAVOIE FOOT 2	FORFAIT	-1PT

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

A LA RECHERCHE D'UN GYMNASSE

GAPS	CHAMBERY SAVOIE FOOT
FC LA ROCHELLE	US CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE SERVOLEX	ST PIERRE SPORT
GAPS	FC CHAMBOTTE
FC LA ROCHELLE	CHAMBERY SAVOIE FOOT
ST PIERRE SPORT	FC CHAMBOTTE
GAPS	US CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE SERV	FC LA ROCHELLE
ST PIERRE SPORT	CHAMBERY SAVOIE FOOT
FC LA ROCHELLE	FC CHAMBOTTE
US LA MOTTE SERV	GAPS
ST PIERRE SPORT	US CHARTREUSE GUIERS

U 15 F

CLASSEMENT APRES LE 1^{er} TOUR

GAPS	2 MATCHS	5 PTS
POLE FEMININ 4 VALLEES	FORFAIT	- 1 PT
US LA MOTTE SERVOLEX 1	2 MATCHS	4 PTS
FC NIVOLET	2 MATCH	0 PT
US LA MOTTE SERVOLEX 2	2 MATCHS	6 PTS



Foot SAVOIE



PV N° 752 du 21 janvier 2026

AS BARBERAZ	2 MATCHS	1 PT
ES DRUMETTAZ MOUXY	2 MATCHS	2 PTS

SECOND TOUR DIMANCHE 25 JANVIER 2026

RDV 13H30 DEBUT 14H15 LA ROCETTE

GYMNAZ DU CENTENAIRE

RENCONTRES DE 1 FOIS 15 MINUTES

14H15	GAPS contre US LA MOTTE SERVOLEX 2
14H35	US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre AS BARBERAZ
14H55	FC NIVOLET contre ES DRUMETTAZ MOUXY
15H15	GAPS contre AS BARBERAZ
15H35	US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre ES DRUMETTAZ MOUXY
15H55	FC NIVOLET contre US LA MOTTE SERVOLEX 2
16H15	GAPS contre ES DRUMETTAZ MOUXY
16H35	US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre US LA MOTTE SERVOLEX 2
16H55	FC NIVOLET contre ES DRUMETTAZ MOUXY

U 18 F

CLASSEMENT APRES LE 1^{er} TOUR

US LA MOTTE SERVOLEX 1	1 MATCH	0 PT
US LA MOTTE SERVOLEX 2	2 MATCHS	2 PTS
AS BARBERAZ	FORFAIT	-1 PT
GAPS	2 MATCHS	6 PTS
FC CHAMBOTTE	1 MATCH	3 PTS
U O ALBERTVILLE	2 MATCHS	1 PT
GJ LA SAVOYARDE	2 MATCHS	0 PT
FC AIX LES BAINS	2 MATCHS	6 PTS
POLE FEMININ 4 VALLEES	2 MATCHS	3 PTS

SECOND TOUR DIMANCHE 25 JANVIER 2026

RDV 13H00 DEBUT 13H45 AU PONT DE BEAUVOISIN GYMNAZ PRAVAN

RENCONTRES DE 1 FOIS 15 MINUTES

SE PRESENTER AU MOINS 45 MINUTES AVANT SA 1IERE RENCONTRE

13H45	POLE F 4 VALLEES contre U O ALBERTVILLE
14H05	FC AIX contre GAPS
14H25	GJ LA SAVOYARDE contre U O ALBERTVILLE
14H45	US LA MOTTE 1 contre GAPS
15H05	POLE F 4 VALLEES contre FC CHAMBOTTE
15H25	FC AIX contre US LA MOTTE 2
15H45	GJ LA SAVOYARDE contre US LA MOTTE 1
16H05	FC CHAMBOTTE contre U O ALBERTVILLE
16H25	GJ LA SAVOYARDE contre US LA MOTTE 2
16H45	FC AIX contre FC CHAMBOTTE
17H05	POLE F 4 VALLEES contre GAPS
17H25	US LA MOTTE 1 contre US LA MOTTE 2



Foot SAVOIE



PV N° 752 du 21 janvier 2026

SENIORS F :

TOUTES LES EQUIPES PARTICIPERONT AU 2^{ème} TOUR DANS UNE AUTRE POULE

CLASSEMENT APRES LE 1^{er} TOUR

AF ROCHELLE O	3 MATCHS	5 PTS
JS CHAMBERY	3 MATCHS	6 PTS
COEUR DE SAVOIE F	3 MATCHS	3 PTS
FC AIX	3 MATCHS	4 PTS
ES DRUMETTAZ M	3 MATCHS	5 PTS
FC LA ROCHELLE	3 MATCHS	5 PTS
ENT BOURGET/APCR	3 MATCHS	3 PTS
FC CHAMBOTTE	3 MATCHS	5 PTS

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. Rencontres de 13 Minutes

A LA RECHERCHE D'UN GYMNASSE

COEUR DE SAVOIE F	ES DRUMETTAZ MOU
FC AIX	ENT BOURGET/APCR
AF ROCHELLE O	FC LA ROCHELLE
JS CHAMBERY	ES DRUMETTAZ MOU
COEUR DE SAVOIE F	FC CHAMBOTTE
FC LA ROCHELLE	FC AIX
AF ROCHELLE O	ENT BOURGET/APCR
FC AIX	ES DRUMETTAZ
JS CHAMBERY	FC CHAMBOTTE
FC LA ROCHELLE	COEUR DE SAVOIE F
FC AIX	FC CHAMBOTTE
A F ROCHELLE O	ES DRUMETTAZ MOU
ENT BOURGET/APCR	JS CHAMBERY
A F ROCHELLE O	FC CHAMBOTTE
FC LA ROCHELLE	JS CHAMBERY
COEUR DE SAVOIE F	ENT BOURGET/A PORTUGAIS CROIX ROUGE

APPEL A CANDIDATURES POUR ORGANISATION DES FINALES COUPES DE SAVOIE FUTSAL

FINALE FUTSAL MASCULINE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 22 FEVRIER 2026 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00 Disposer d'une sono Organiser une buvette, petite restauration. Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations. Prévoir table de marque et panneau score. 1 ou 2 bénévoles du club mis à disposition du District

4 ou 5 finales se dérouleront ce jour-là.

Candidats : A FUTSAL ROCHELLE OLYMPIQUE, COGNIN SP

FINALE FUTSAL FEMININE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 01 MARS 2026 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00 Disposer d'une sono Organiser une buvette, petite restauration. Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations. Prévoir table de marque et panneau score. 4 finales Attention, si le nombre d'équipes était insuffisant dans certaines catégories lors des inscriptions, cette journée pourrait être modifiée.

1 ou 2 bénévoles du club mis à disposition du District.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL

Les calendriers sont en ligne.

Poule haute sur le site du district de l'Isère.

Correspondant du district 38 ; M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01

Carretero.c70@gmail.com

Poule basse sur le site du district de la Savoie.





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du 19 janvier 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour la Coupe U13 PITCH du samedi 28 mars 2026 :

US LA MOTTE SERVOLEX

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

En attente d'une réponse de AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

¼ de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est prévu courant mars



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu le dimanche 5 avril 2026

Le tirage est prévu courant mars

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026

(3 matchs)

Le tirage est prévu courant février

U17 TRONCY

1/4 de Finale le samedi 4 avril 2026 à 15h00

Le tirage est prévu courant mars

U15 PILLET

Tour de cadrage le dimanche 8 mars 2026

(3 matchs)

Le tirage est prévu courant février

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

**Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)**

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



U13 PITCH

3^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 19 janvier 2026

CHAMPIONNAT

Reprise des matchs pour les matchs en retard le 22 février 2026 et 28 février 2026

Match N° 54502353 DOMESSIN / LA ROCHELLE le 22 février

Match N° 54502337 FC-LA ROCHELLE / FC HAUTE-TARENTAISE 2 le 28 février

Match aller peuvent être inversé

Reprise du championnat le 15 mars 2026

INFORMATION :

La JS CHAMBERIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FEMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 19 janvier 2026

INFORMATION :

La JS CHAMBÉRIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FEMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89

RAPPEL : pensez à m'envoyer vos feuilles de matchs.

Non reçues à ce jour :

JSC 1 – YENNE 1
LE MONTCEL 1 – JSC 1
FC BAUGES 2 - JSC 2
YENNE 1 – MARTHOD 1
JSC 2 – YENNE 2

Merci d'avance.



Reprise à partir du 9 mars 2026.

Merci d'envoyer par mail au district avant le 31 janvier

- la fréquence des matchs que vous souhaitez : 1 fois par mois ou tous les 15 jours
- le niveau de votre équipe : 1 ou 2

Réponses reçues : ES DRUMETTAZ – AS LE MONTCEL - MARTHOS SP – AS NOVALAISE – AS HAUTE COMBE - USGM LA BATHIE -

Note à l'AS NOVALAISE : Merci de préciser le niveau de pratique. J'ai bien pris note de votre planning que je vais essayer d'inclure dans celui du critérium.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 19 janvier 2026

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2025-2026

C'est la fin des matchs « phase Automne » en U17 et U15.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge. Merci quand même de donner vos notes pour les clubs qui vous ont accueilli.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU-25-26.pdf>.

CONSIGNES :

- TOUT Ecrire EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 21 janvier 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHE - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 31 janvier 2026 et dimanche 1^{er} février 2026

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 18

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)

Jordan GARDET - Julien PACCALLET – Yannick DECKER (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)

Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)

Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)

Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)

Guillaume BABY (CHALLES SF)

Killian ARNAUD GODET - Kantic LANU (FC MERCURY)

Gabriel SAMMOGGIA (US MODANE)

Alexis ROUX-NADER (US VETRAZ 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 16 janvier 2026.

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 12

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Timéo DEVILLE - Titouan FREYSSINET - Emma LA RUSSA (FC MERCURY)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL (AIX FC)

Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)

Illias MOUILLE (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)



Foot SAVOIE



PV N° 752 du 21 janvier 2026

Pierre MERCADAL (CŒUR DE SAVOIE)

Jonathan PIVIER (US LA BATHIE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)

Fabien BACHER - Mathieu KARAGUITCHEFF (AIX FC)

Benoit MIELLET - (USC AIGUEBELLE)

Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)

Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA - Moussa KAROUM (ETS SEYNOD 74)

Lucas BENOIT LIZON - Philippe NKO'O MEKA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

Jean François PORET (ETS CHILLY 74)

Marc FOSSORIER – Pierre THABUIS (ENT LANFONNET 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 6

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Nicolas GRANIER (JS CHAMBÉRIENNE)

Morad BENCRICH - Isaq BOURAMOULA - Mohamed EL BALI (C.A. BONNEVILLE 1921 74)

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Djamel BOUNEB (FC MOIRANS 38)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)





Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 20 janvier 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier n° 25 :

Match 53975575 F.C. NIVOLET 1 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 séniors D1 du : 30/11/2025

RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier n° 26 :

Match N° 26 : 55247491 A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - GJ LA SAVOYARDE Coupe Futsal U17 / 1er Tour du 11/01/2026

COURRIER

Courrier du F C NIVOLET : lu et réponse donnée dans ERRATUM à la suite de ce dossier

DÉCISION : ERRATUM

Dossier N° 25 :

Match 53975575 F.C. NIVOLET 1 U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 séniors D1 du : 30/11/2025

Suite à la parution du dernier PV, la commission MODIFIE et précise sa décision

La commission des règlements considérant qu'il s'agit d'une erreur administrative :

- Décide **D'ANNULER LE RESULTAT** du match du 30/11/2025
- **DECIDE MATCH A REJOUER**
- Transmets à la commission sportive pour fixer nouvelle date.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



DÉCISION

Dossier N° 26 :

Match n° 55247491 FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - GJ LA SAVOYARDE Coupe Futsal U17 / 1er Tour du 11/01/2026.

Réclamation du club de G J SAVOYARDE concernant la participation d'au moins un joueur ayant participé à cinq rencontres et plus en championnat de ligue

Réclamation recevable

Attendu qu'au moins un joueur a participé à cinq rencontres et plus en championnat de ligue

Le club de FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE est en infraction avec l'article 7 des règlements des coupes FUTSAL

La commission des règlements :

- **Décide match perdu à A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE**
- **Qualifie l'équipe du GJ LA SAVOYARDE pour le tour suivant**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**
- **Remboursement des frais d'appui par A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE**



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES

Sans arbitre pas de match

Réunion du 19 janvier 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA), Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Jacky MESTACH, Luc ALIX, Evan BONTRON,

COURRIERS, MAIRS

Mail, Courier Arbitre

-M. Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), candidature pour accéder au statut d'arbitre de Ligue

Mail, Courier Observateur/Accompagnateur

-R.A.S.

Mail, Courier Club :

-Club d'UGINE, son Président demande d'arbitres futsal pour le tournoi organisé de son club à la date du 25 janvier 2026.

-Club du G A P S demande d'arbitre sur la rencontre U18 Féminine à 11 pour le week-end du 31/01 et 01/02/26

Mail, Courier Fiches de frais de match FUTSAL :

-R.A.S.

Mail, Courier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

- R.A.S.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COUPES FUTSAL CONSIGNE ARBITRAGE



La Commission des Arbitres informe les clubs participant aux coupes de Futsal de SAVOIE

Les consignes sont les suivants :

- AUCUN REGLEMENT de FRAIS d'ARBITRAGE le jour du ou des matchs**

Une caisse de péréquation sera mise en place pour le défraiement des arbitres

Vous Clubs ou l'arbitre lui-même, transmission des fiches de frais des arbitres le plus rapidement possible à la commission FUTSAL ou/et la commission des ARBITRES.

INFORMATION AUX CLUBS – 2ème Session FIA SAVOIE



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune Par l'envoi de candidature aux formations arbitres Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Elle se déroulera aux dates suivantes : Du **07 février au 08 Février 2026**

Stade MAGER, 160 rue du JURA. 73000 CHAMBERY

Et

Le 14 février 2026 (séance 7 administrative et examen)

Maison des Sports, 90 rue Henri OREILLER 73000 CHAMBERY

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos demandes et possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

<https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



FORMATION GESTES QUI SAUVENT – ARBITRES



FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
Comité Départemental de la Savoie

A L'ATTENTION DES ARBITRES

Suivant la directive de la FFF

Les arbitres ont l'obligation d'être formés aux GESTES QUI SAUVENT

Les sessions de formation sont organisées au
Siège du District de SAVOIE de Football à la Maison des Sports

Les prochaines dates de formation :

- Samedi 21 février 2026
- Samedi 7 mars 2026
- Samedi 28 mars 2026
- Samedi 18 avril 2026

DATE : **Samedi 24 janvier 2026**

RDV : **8h30**

LIEU : **Au District 90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY**

Sont convoqués :

Melle Fatima EDDOUM (MERCURY),
Mrs
Damien BOUCHER (MONTMELIAN),
Antony GROS (indépendant),
Johnny MULLER (SUD LAC),
Yannick DECKER (ST PIERRE),
Saïd MAAMRI (CA MAURIENNE),
Badii BOUKHATEM (NIVOLET),
Florentin RAMEAU (ST BALDOPH),
Pierre-Louis FREIHER (CŒUR DE SAVOIE),
Gabbin BARLET (DOMESSIN),
Ismael AL BAHRAOUI (LA RAVOIRE),
Felix TAYLOR (LA BRIDOIRE),
Ali KHAJJOU (AIX LES BAINS),
Maxime REIGNIER (LE BOURGET LE LAC),
Hadi KHELIL (NIVOLET),
Ugo ANTUNES (CŒUR DE SAVOIE),
Gwendal FOSSORIER (LA CHAMBOTTE),
Milan MAURIZIO (LA CHAMBOTTE)



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 19 Janvier 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Sandra FONTI - Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

La Commission de Discipline présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 à M. Alain FANGET et tient à lui adresser un mot de soutien et de reconnaissance.

Que ta force d'esprit et de courage soient les meilleurs des remèdes dans cette période difficile.

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amènera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.



Foot SAVOIE

PV N° 752 du 21 janvier 2026



ANNEXES

- Rencontres
- Demande de médailles Jeunesse et Sports 2026
- Campagne FDVA 2026
- Lutte contre les violences

